



# Appel d'offre pour la réalisation d'un espace muséographique dans la maison de la Réserve Naturelle de Nohèdes



## Personnes référentes à contacter :

Rosmaryn Staats, Président de l'Association Gestionnaire de la Réserve naturelle de Nohèdes (AGRNN) cogestionnaire de la Réserve naturelle nationale de Nohèdes avec la Fédération des Réserves naturelles catalanes (FRNC)

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires doivent être sollicitées :

RNN de Nohèdes à l'attention d'Olivier Salvador Conservateur de la réserve naturelle nationale de Nohèdes :  
olivier.salvador@espaces-naturels.fr

Téléphone: 04 68 05 22 42

## Objet du Marché

L'avis concerne un marché public a procédure adapté (MAPA).

Relance du marché après déclaration du marché infructueux le 21/02/23 par le Conseil d'aministration par absence de reception d'offre lors de la première diffusion.

**Type de marché** : prestations intellectuelles et matérielles

**Division en lots** : non

**Des variantes** seront prises en considération : non.

Ce marché peut faire l'objet d'une **reconduction** : non.

**Durée en mois** : douze mois

**Type de procédure** : Ouverte

**Critères d'attribution** :

- la valeur technique de l'offre basée sur la note d'intention dont les références sur la réalisation de projets similaires, 60%
- le prix de la prestation. 40%

**Numéro de référence** attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2023-02

**Type de pouvoir adjudicateur** : Association de droit privé

**Langue officielle** : français.

**Monnaie autorisée** : €

**Date limite de réception des offres : le 13 mars 2023 à 12 heures**

## Contexte général

La réserve naturelle nationale de Nohèdes a été créée en 1986 pour des motifs faunistiques floristiques et elle s'étend sur plus de 2100 ha de 750m à 2459 m d'altitude. Elle se situe sur la commune de Nohèdes et couvre près de 80 % du territoire communal. Au bout d'une petite route, Nohèdes petite commune de montagne de 70 habitants, a une activité économique reposant sur l'écotourisme, l'activité pastorale, forestière, la production hydroélectrique et maraichère. C'est dans ce contexte que la réserve naturelle nationale s'insère pour conserver une biodiversité riche : un cœur de nature au sein d'un territoire protégé et partagé. La mairie de Nohèdes a soutenu le projet de création de la Réserve naturelle pour des motifs de préservation comme de développement économique harmonieux avec la biodiversité. La gestion de la réserve naturelle a été confiée à l'association gestionnaire de la réserve naturelle de Nohèdes (A.G.R.N.N.), dont la déclaration a été publiée au J.O. du 13 mai 1987.

L'Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN) a porté la création de la réserve naturelle en 1986 avec le soutien de la Mairie de Nohèdes et de la population du village. L'AGRNN d'abord gestionnaire est devenue co-gestionnaire de la réserve naturelle avec la Fédération des réserves naturelles catalanes (FRNC). L'AGRNN avec la structuration de son CA en deux collèges, un issu des citoyens (au nombre de 6) et l'autre issu des élus de la Mairie (au nombre de 5) favorise l'expression des différentes sensibilités lors des conseils d'administration.

**L'AGRNN est l'outil majeur pour favoriser l'intégration de la réserve naturelle nationale de Nohèdes auprès de la population locale: un levier pour l'ancrage territorial.** Associée à l'équipe de la RNN de Nohèdes, l'AGRNN promeut le territoire de la RNN comme un lieu d'expérimentation pour des relations vertueuses entre les humains et les non humains.



Salle d'exposition actuelle de la Réserve Naturelle. Cette exposition est très vieillissante. Le nouvel espace d'exposition offre l'occasion de revoir la muséographie et scénographie dans son ensemble. L'ancien lieu d'exposition est ouvert en période estivale pour informer les randonneurs et visiteurs présents au village. Elle permet de sensibiliser les publics avant qu'ils rentrent dans la réserve naturelle.

## Un nouveau projet d'aménagement d'un espace d'exposition et d'accueil des publics

Dans le cadre de l'appel d'offre du Ministère de l'écologie et de la transition écologique suite au plan de relance "Aires protégées", l'Association gestionnaire de la réserve naturelle de Nohèdes a déposé un projet pour la rénovation énergétique de l'ancienne maison de la réserve naturelle nationale de Nohèdes. Cette maison de la RNN abritera à l'avenir: les bureaux de l'équipe des agents de RNN, des logements pour stagiaires, services civiques, scientifiques, et une salle d'exposition moderne et fonctionnelle.

Comme décrit dans le plan de gestion, l'accueil du public, l'éducation à la biodiversité sont des outils au service de la conservation de la biodiversité propre à la RNN de Nohèdes. L'espace d'exposition est un outil important, pour diffuser les messages propres à garantir ces valeurs, et les comportements appropriés à la protection d'un

espace protégé et partagé.

Ce projet d'exposition repose aussi sur le renforcement d'un riche partenariat entre la Mairie (premier soutien et partenaire du projet), la Fédération des Réserves Catalanes (co-gestionnaire) et l'AGRNN (association gestionnaire de la réserve naturelle de Nohèdes). Le conseil municipal initie des projets structurants pour la commune et souhaite travailler en étroite collaboration avec la réserve naturelle. Ce projet est donc fortement souhaité et soutenu par l'ensemble des partenaires. La population du village se montre elle aussi particulièrement attentive à ce projet et en attente d'une implication. La maison future maison de la Réserve naturelle accueillera les bureaux et un lieu d'accueil des publics . (cf plan du bâtiment en annexe).

## Description des espaces de la Maison de la Réserve naturelle concernés par le projet

- Une salle de 60m<sup>2</sup> Cette salle devra être aux normes pour l'accueil des publics scolaires et à tous les publics. Elle devra notamment permettre l'accueil d'une classe de 25 élèves. ( cf plan en Annexe)
- Un hall d'accueil extérieur de 20 m<sup>2</sup>  
L'objectif est d'interpeller les visiteurs, donner les informations réglementaires et relatives à la découverte de la Réserve. Attirer l'attention et être un support à la diffusion de messages. Ce hall ouvert au public en continu donne accès à une visite libre.

Une équipe pilotée par un architecte et un maître d'oeuvre réalise actuellement des travaux de rénovation du bâtiment. Les travaux concernent notamment la mise aux normes du bâtiment pour l'accueil des publics, la rénovation énergétique globale et l'aménagement des bureaux. Pour une bonne mise en oeuvre de l'ensemble, une coordination entre le maître d'oeuvre et le prestataire devra impérativement être établie.

## Objectifs généraux du projet d'exposition

- Créer une dynamique locale en lien avec la création de la nouvelle maison de la Réserve,
- Associer les habitants, l'équipe et le conseil d'administration à la définition des grands principes de l'exposition,
- Permettre aux visiteurs de découvrir le patrimoine naturel du village,
- Ne pas attirer plus de visiteurs sur le site mais participer à l'amélioration de la découverte au niveau du village et à l'organisation des flux de visiteurs déjà sur site,
- Créer un espace dédié à l'accueil des publics avec une muséographie modernisée,
- Permettre aux visiteurs de découvrir le patrimoine de la RNN de Nohèdes en matière de biodiversité,
- Informer et sensibiliser les visiteurs avant qu'ils pénètrent dans la réserve naturelle,
- Utiliser des moyens de mises en scène muséographiques modernes, variés, évolutifs et originaux (éléments visuels, sonores...),
- Cet espace d'exposition devra intégrer un enjeu d'information sur les modes de découverte de la Réserve Naturelle (réseau de sentiers balisés, portes d'entrées de la RNN, parking pour les véhicules motorisés ... ) et favoriser le respect de la réglementation.
- L'exposition a également pour objectif de sensibiliser les adultes et les jeunes aux valeurs de la RNN et promouvoir des comportements adaptés à la sensibilité du vivant dans un espace protégé.
- Réfléchir à la complémentarité des réserves naturelles nationales du Mont Coronat (Conat, Jujols, et Nohèdes) au sein du parc naturel régional des Pyrénées catalanes. La complémentarité des pôles « Canigou » et « Puigmal » organisés par la FRNC, en créant le pôle « Madres » dans le cadre du projet de muséum numérique des Pyrénées.
- Prévoir cet espace muséographique comme un support à des activités pédagogiques mises en lumière par des animateurs et éducateurs nature du pôle Education Sensibilisation à l'Environnement des réserves Catalanes.

- S'inscrire dans une démarche écoresponsable (supports pédagogiques, énergie, peinture, mobilier, ...). L'objectif est de conduire ce projet en s'inspirant de la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).

## Descriptif des attendus

- **Accompagner l'AGRNN dans l'animation et la définition du projet pour élaborer les thématiques et le scénario narratif**
  - Participer et animer les instances dédiées à l'élaboration de l'exposition (un comité de pilotage du projet, groupe de travail technique, une instance ouverte aux habitants du village)
  - Utiliser des outils et des techniques dans l'animation de projets collectifs

Les thématiques retenues seront alimentées par les réunions organisées avec les habitants et les partenaires. L'exposition devra être complémentaire avec les autres expositions existantes dans les réserves naturelles du massif.
- **Rédiger un projet scénographique et muséographique**
- **Réaliser les travaux d'aménagement et de scénographie**
- **Coordonner les interventions et la réalisation des modules de l'exposition**
- **Installer les mobiliers**

## Les publics cibles

- Intégrer au projet la nécessité d'accueillir tout type de public et notamment le public soumis à des handicaps. En cela un partenariat avec l'association Nataph sera renforcé pour développer des sorties nature sur la RNN de Nohèdes en lien avec les visites dans le nouvel espace muséographique.
- Publics pressentis : randonneurs, visiteurs, public local habitants du village et socio-professionnels, de la vallée et du Conflent et au-delà, public jeunesse : (enfants des écoles du territoire, public scolaire et étudiants).
- Secteur géographique d'impact : public valléen, du Conflent, du département des Pyrénées orientales – et de l'Occitanie.

## Les partenaires

- Partenariat avec le PNR des Pyrénées Catalanes au niveau des messages. (labellisation « vitrine du parc »)...
- Partenariat avec la TRAM66, réseau d'éducation à l'environnement des Pyrénées-orientales...
- Logique de réseau au sein des réserves naturelles catalanes, le pôle ESE de la FRNC,
- Logique de réseau pyrénéenne en relation avec le réseau «Education Pyrénées Vivantes » dont l'intervention s'inscrit aussi dans le cadre du muséum numérique des Pyrénées,
- Implication de la Mairie de Nohèdes, de la population du village, des associations de chasse, de pêche, des associations locales (AGRNN, La Gentiane...)...

## Planning de réalisation

- avril –juillet 2023 – Animation du processus de conception du projet d'exposition et de la muséographie / scénographie
- août 2023 – Septembre 2023 – Validation des contenus et des supports
- Septembre - février 2023 – Fabrication et installation des mobiliers

## Budget

Le budget de conception et de réalisation technique de l'exposition devra se situer entre 45 000 et 50 000 € TTC. Il inclut le temps d'animation et d'accompagnement de l'AGRNN dans la définition du projet, le prestataire pourra recourir à des sous-traitants selon les besoins du projet.

## Règlement de consultation

### ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne l'exercice d'une mission d'accompagnement de projet et de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement de l'espace d'accueil de la RNN de Nohèdes.

### ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION

La présente consultation est soumise aux dispositions des articles 28 (*marché passé selon la « procédure adaptée »*) et 74 du code des marchés publics.

### ARTICLE 3 – FORME JURIDIQUE DEMANDÉE POUR LA SOUMISSION

Compte tenu de la spécificité de cette opération, l'équipe qui sera chargée de cette mission sera regroupée autour d'un mandataire et devra impérativement intégrer, et pouvoir en justifier au travers de références similaires, les diverses compétences requises en matière de muséographie, d'accessibilité à tous les publics.

### ARTICLE 4 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Ce délai est fixé à 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### ARTICLE 5 - PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

L'acte d'engagement sera complété conformément aux commentaires joints à ce document.

Le dossier à remettre par chaque candidat sera placé sous enveloppe cachetée qui contiendra elle-même une enveloppe également cachetée.

Le dossier comprendra les pièces suivantes :

a) les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 45 et 46 du code des marchés publics, à savoir :

A1 - la déclaration figurant dans l'imprimé DC4,

A2 - la déclaration figurant dans l'imprimé DC5,

A3 - l'état annuel des certificats reçus (*imprimé DC7*),

A4 - la déclaration sur l'honneur prévue aux articles 45 et 46 du code des marchés publics,

A5 - la déclaration sur l'honneur indiquant que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324.10, L 341.6, L 125.3 et L 125.1 du code du travail,

A6 - l'attestation d'assurance,

A7 - les moyens humains, les compétences (dont les qualifications en matière d'accessibilité, de conception graphique, de mise en scène et de toutes autres technicités imposées par le projet) et les motivations de l'équipe candidate.

L'équipe complète devra être constituée au moment de la production de l'offre (*cotraitance et/ou sous-traitance*).

b) une note d'intention faisant ressortir les dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution de la mission (*moyens humains et compétences mises à disposition, détail du mode de réalisation des différentes phases de la mission, etc...*). A ce document seront jointes toutes les explications que le

candidat jugera nécessaires à la compréhension de son offre, notamment les propositions de méthode pour une véritable prise en compte des attentes du maître d'ouvrage, les modalités envisagées pour l'association des partenaires, les modes de communication proposés, l'organisation du travail, etc.

C) un planning détaillé par phase du projet

#### **ARTICLE 7 - JUGEMENT DES OFFRES**

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues au code des marchés Publics, avec dans l'ordre des critères :

- la valeur technique de l'offre basée sur la note d'intention dont les références sur la réalisation de projets similaires, 60%
- le prix de la prestation. 40%

#### **ARTICLE 8 - CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES**

Les offres seront transmises sous pli cacheté contenant une enveloppe intérieure également cachetée.

Le pli cacheté portera l'adresse :

**Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes  
à l'attention de Monsieur le Président Rosmaryn Staats  
19 Pujaga del Guillo  
66 500 Nohèdes.**

Les offres pourront être proposées **jusqu'au 13 mars 2023**

# ANNEXE : Plan du Bâtiment

La partie qui concerne le présent marché est le préau fermé et la salle d'exposition.

